

**ARRETE CONJOINT PORTANT RENOUELEMENT DE
L'AUTORISATION DU FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE "LES
QUATRE VENTS" (Lavit de Lomagne 82120) géré par
l'ASSOCIATION "Accompagner, Partager, Innover dans le
Médico-social" (A.P.I.M.)**

AD n° 2017 - 1346

**La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,
Le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne**

- Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu** le Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- Vu** la Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu** le Décret n°2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Vu** le Décret du 17 décembre 2015 portant nomination de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées ;
- Vu** le Décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et chef-lieu de la région Occitanie ;
- Vu** l'Arrêté n°R76-2016-01-04-029 du 13 janvier 2016 portant délégation de signature de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;
- Vu** l'autorisation tacite de création par lettre préfectorale en date du 23 novembre 1999 (publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat de septembre/octobre 2000) d'un Foyer d'Accueil Médicalisé "Le Barradis" à Lavit de Lomagne (82120) s'inscrivant dans le contexte de la restructuration du Foyer Occupationnel du "Barradis" (transformation de 60 places de Foyer Occupationnel en places de Foyer d'Accueil Médicalisé) géré par l'association "Accompagner, Partager, Innover dans le Médico-social (A.P.I.M.) située à Lavit de Lomagne (82120) ;
- Vu** La visite de conformité en date du 09/01/2002 autorisant à titre provisoire le Foyer d'Accueil Médicalisé "Le Barradis" à fonctionner dans les locaux du Foyer Occupationnel du Barradis dans l'attente de la construction des nouveaux locaux ;
- Vu** La visite de conformité en date du 26/03/2004 autorisant le Foyer d'Accueil Médicalisé "Les Quatre Vents" à fonctionner pour 60 places dans les nouveaux locaux situés Lieudit Lapoureux à Lavit de Lomagne (82120) ;

Vu la circulaire n° DGCS/SD5C/2001/398 du 21 octobre 2011 relative à l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'instruction n° DGCS/SD5C/2013/427 du 31 décembre 2013 relative aux évaluations des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

CONSIDERANT que le rapport d'évaluation externe a été réceptionné le 6 février 2015 ;

CONSIDERANT que les résultats de l'instruction de ce rapport d'évaluation externe et les recommandations formulées par le courrier du 2 juin 2016 sont de nature à fonder le renouvellement de l'autorisation

SUR PROPOSITION du Délégué Départemental par intérim de Tarn-et-Garonne pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Directeur Général des Services du Département de Tarn-et-Garonne ;

ARRETENT

Article 1 : Il est constaté que l'autorisation accordée à l'établissement Foyer d'Accueil Médicalisé "Les Quatre Vents", situé lieu-dit "Lapoureau" à Lavit de Lomagne (82120), a été renouvelée par tacite reconduction à compter du 4 janvier 2017 pour une durée de 15 ans soit jusqu'au 04/01/2032.

Article 2 : La capacité totale de l'établissement est de 60 places. Ces places sont réparties en fonction du type de déficiences, soit :

- 60 places internat pour adultes tous types de déficiences.

Article 3 : Les caractéristiques de l'établissement sont répertoriées au fichier FINESS comme suit :

Identification du gestionnaire : Accompagner Partager, Innover dans le Médico-social (A.P.I.M.)
N° FINESS EJ : 820007870

Identification de l'établissement principal : Foyer d'Accueil Médicalisé Les Quatre Vents
N° FINESS : 820001469

Code catégorie établissement : 437 Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)

Discipline		Clientèle		Mode de fonctionnement		Capacité totale
code	libellé	code	libellé	code	libellé	
939	Accueil médicalisé pour adultes handicapés	010	Tous Types de Déficiences Personnes Handicapées (sans autre indication)	11	Hébergement complet internat	60

- Article 4 :** L'habilitation à l'aide sociale concerne la totalité des places
- Article 5 :** Le renouvellement de l'autorisation sera examiné au vu des résultats des évaluations internes et externes réglementaires
- Article 6 :** Conformément à l'article L313-1 du CASF, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente. Lorsque l'autorisation est accordée à une personne physique ou morale de droit privé, elle ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée.
- Article 7 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication
- Article 8 :** Le Délégué Départemental de Tarn-et-Garonne par intérim pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Directeur Général des Services du Département de Tarn-et-Garonne et la présidente de l'association A.P.I.M. sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne.

Fait le 24 MAI 2017

La Directrice Générale

Monique CAVALIER

Le Président du Conseil Départemental

Christian ASTRUC